RCS : TOURS
Code greffe : 3701

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de TOURS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00240
Numéro SIREN : 502 682 651
Nom ou dénomination : A B CARAVANES

Ce dépôt a été enregistré le 17/08/2020 sous le numéro de dépôt 5355

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

① BILAN SIMPLIFIE

DGFiP N° 2033-A-SD2020

Désignation de l'entreprise SAS AB CARAVANES D910 Néant ☐*

Adresse de l'entreprise 37380 MONNAIE

SIRET 5 0 2 6 8 2 6 5 1 0 0 0 1 8

2020005355

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12

ACTIF		Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Exercice N clos le 31122019 Net 3	Exercice N-1 clos le 31122018 Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles – Fonds commercial*	010		012		
	Immobilisations incorporelles – Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	77 117	030	48 804	28 313	18 312
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	Total I (5)	044	**77 117**	048	**48 804**	**28 313**	**18 312**
ACTIF CIRCULANT – STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
	Marchandises *	060	42 658	062		42 658	53 787
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) – Clients et comptes rattachés *	068	13 663	070		13 663	22 296
	Créances (2) – Autres * (3)	072	39 609	074		39 609	39 203
	Valeurs mobilières de placement	080	5 000	082		5 000	5 000
	Disponibilités	084	44 762	086		44 762	105 158
	Charges constatées d'avance *	092	2 070	094		2 070	1 368
	Total II	096	**147 762**	098		**147 762**	**226 812**
	Total général (I + II)	110	**224 879**	112	**48 804**	**176 074**	**245 124**

PASSIF			Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	500	500
	Ecarts de réévaluation	124		
	Réserve légale	126	50	50
	Réserves réglementées*	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)	132	60 605	78 279
	Report à nouveau	134		
	Résultat de l'exercice	136	(258)	25 182
	Provisions réglementées	140	2 799	4 502
	Total I	142	**63 696**	**108 514**
	Provisions pour risques et charges – **Total II**	154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	180	197
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	23 517	29 415
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N 169 34 924)	172	88 681	106 999
	Produits constatés d'avance	174		
	Total III	176	**112 378**	**136 610**
	Total général (I + II + III)	180	**176 074**	**245 124**

TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS
07 AOUT 2020
GREFFE

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	14 794
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

NADIA BERTRAND
Expert Comptable

ANNEXE

Désignation : SAS AB CARAVANES Exercice clos le : **31/12/2019**

Nom de l'entreprise SAS AB CARAVANES
Adresse : D910

37380 MONNAIE

Annexe des comptes annuels

Exercice du 01/01/2019 au 31/12/2019

1 – Règles et méthodes comptables
2 – Engagements financiers & Autres éléments significatifs
3 – Notes sur le bilan actif
4 – Notes sur le bilan passif
5 – Détail des produits et des charges

Total du bilan avant répartition :		**176 074,00 €**
Résultat :	**PERTE**	**-258,00 €**

Les notes indiquées ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par le dirigeant de

1 – Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Finances
Fiscalité
Comptabilité

Juridique
Social
Informatique

N° TVA Intracommunautaire :
FR 57813811585

34 Rue Nationale 37250 SORIGNY nadiabertrand@cabinet-nbertrand.com

02 47 34 01 25

www.cabinet-nbertrand.com

Cabinet d'expertise comptable inscrit au tableau de l'ordre des experts comptables
de la Région Pays de Loire à Angers N° SIREN : 813 811 585

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

NADIA BERTRAND
Expert Comptable

ANNEXE

Désignation : SAS AB CARAVANES Exercice clos le : **31/12/2019**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :
Lorsqu'un chapitre existe ou comporte plusieurs possibilités, le texte retenu est indiqué comme suit :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

☐ A l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

☑ Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisation (Décret article 7.2°)
☑ Ne sont pas inclus.
☐ Sont inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.
Les taux les plus couramment retenus sont les suivants :
* **L** → Linéaire
* **D** → Dégressif
* **E** → Exceptionnel

Immobilisations corporelles	Amortissement pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Constructions		
Install. Techniques mat. Outillage	L 20 %	L 20 %
Install. Générale, agencement	L 11,21 %	L 11,21 %
Matériel de transport	L 25 % - 33,33 %	L 25 % - 33,33 %
Matériel de bureau et informatique	L 33,33 %	L 33,33 %
Mobilier	L 12,5 % - L 30 %	L 12,5 % - L 30 %

☐ Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement :
La valeur brute est constituée par le coût hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

☐ Stocks :
Les stocks sont évalués suivant la méthode :
☐ « Premier entré, premier sorti »
☑ Du coût unitaire moyen pondéré
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires à l'exception de tout valeur ajoutée.

☑ Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements de biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont :
☑ Exclus de la valorisation des stocks
☐ Inclus dans la valorisation des stocks

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

☐ Les encours de productions correspondent :
- ☐ Aux travaux exécutés entre la date de la dernière situation contractuelle et la date de la clôture de l'exercice (méthode de l'avancement des travaux).
- ☐ Aux travaux exécutés sur l'ensemble des chantiers non terminés à la clôture (méthode de l'achèvement des travaux).

☐ Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les méthodes indiquées ci-dessus et la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

☐ Intérêts sur éléments de l'actif circulant (Décret article 7.2°) :
Les intérêts inclus dans la valeur des stocks au bilan s'élèvent à 0,00 € pour les stocks dont le cycle de production dépasse la durée de l'exercice.

☑ Créances :
☑ Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
☑ Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION :
☑ Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.
☐ Les changements de méthode d'évaluation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION :
☑ Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.
☐ Les changements de méthode de présentation intervenus au cours de l'exercice sont les suivants :

En application des nouvelles normes comptables, et des textes législatifs pouvant avoir une incidence sur l'évaluation des comptes de clôture.
Nous vous précisons qu'aucun retraitement de nature à modifier l'actif net et le résultat de l'exercice n'a été effectué, et pouvant concerner notamment :

1) La durée d'amortissement :

Pas de modification des durées d'amortissement en application de la tolérance de maintenir la durée d'usage.

2) Méthode des composants :

Aucun composant, d'une valeur supérieur à 500 € ou de 15 % du prix total de l'immobilisation et ayant une durée de vie inférieur à 80 % de la durée de vie de la structure, n'a été identifié.

3) Dépenses d'entretien à immobiliser :
Aucune dépense n'a été identifiée pouvant constituer un composant à immobiliser.

2 – Engagements financiers & Autres éléments significatifs

Engagements financiers

Engagements donnés	
Avals & Cautions	NEANT
Crédit-bail mobilier	NEANT
Crédit-bail immobilier	NEANT
Autres engagements	NEANT

Dettes garanties par des sûretés réelles	
Montant garanti	NEANT

CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Autres éléments significatifs
NEANT

3 – Notes sur le bilan actif

Frais d'établissement	Non applicable

Fonds commercial	Non Applicable

Actif immobilisé : mouvements de l'exercice				
Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles	62 323 €	14 794 €	- €	77 117 €
Immobilisations financières	- €	- €	- €	- €
TOTAL	**62 323 €**	**14 794 €**	**- €**	**77 117 €**

Amortissements et provisions				
Valeurs brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	- €	- €	- €	- €
Immobilisations corporelles	44 011 €	4 793 €	- €	48 804 €
Titres mis en équivalence	- €	- €		- €
Autres immobilisations financières	- €	- €		- €
TOTAL	**44 011 €**	**4 793 €**	**- €**	**48 804 €**

Créances représentées par des effets de commerce	Non applicable

Etat des actifs brutes			
Valeurs brutes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Actif immobilisé	77 117 €		77 117 €
Actif circulant & charges d'avance	147 762 €	147 762 €	
TOTAL	**224 879 €**	**147 762 €**	**77 117 €**

Produits à recevoir	0 €

Charges constatées d'avance

Cette rubrique ne contient que des charges ordinaires liées à l'exploitation normale de l'entreprise.

Charges à répartir	Non applicable

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

NADIA BERTRAND
Expert Comptable

4 – Notes sur le bilan passif

Capital social – Actions et parts sociales		
	Nombre	Valeur
Titres début d'exercice	0,00	500 €
Titres émis	0,00	- €
Titres remboursés ou annulés		- €
TITRES FIN D'EXERCICE	**0,00**	**500 €**

Provisions				
	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions règlementées		- €		- €
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour dépréciation	- €			- €
TOTAL	**- €**	**- €**	**- €**	**- €**

Provisions				
	Montant brut	A l'an au plus	A plus d'un an et à moins de 5 ans	A plus de 5 ans
Etablissement de crédit	180 €	180 €	- €	- €
Dettes financières diverses	34 924 €	34 924 €	- €	- €
Fournisseurs	23 517 €	23 517 €	- €	- €
Dettes fiscales & sociales	46 416 €	46 416 €	- €	- €
Avances et Acomptes reçus	- €	- €		
Autres Dettes	7 341 €	7 341 €		
Produits Constatés d'Avances	- €	- €		
TOTAL	**112 378 €**	**112 378 €**	**- €**	**- €**

Dettes représentées par des effets de commerce	Non applicable

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts obligataires convertibles	NEANT
Autres emprunts obligataires	NEANT

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	
Emprunts & dettes établissement de crédit	180 €
Emprunts & dettes financières divers	- €
Fournisseurs	1 386 €
Dettes fiscales & sociales	12 502 €
Autres dettes	- €

Produits constatés d'avance	0 €

CONFORME AU ORIGINAL

NADIA BERTRAND
Expert Comptable

5 – Détail des produits et charges

		31/12/2019	31/12/2018
	Produits à recevoir	- €	- €
4687	Produits à recevoir	- €	- €

Total des produits à recevoir	- €	- €

••••••••••••••

Total des Charges constatées d'avance	2 070 €	1 368 €

••••••••••••••

		31/12/2019	31/12/2018
	Charges à payer	- €	- €
Montant des charges à payer inclus dans les postes suivants du bilan			

168840	Intérêts courus sur emprunts	- €	- €
518600	Banques, Intérêts courus	180 €	197 €
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	**180 €**	**197 €**

408100	Fournisseurs, factures non parvenues	1 386 €	7 822 €
	Dettes fournisseurs et comptes rattachées	**1 386 €**	**7 822 €**

428200	Congés à payer	7 904 €	5 971 €
428600	Charges à payer	- €	- €
438200	Personnel - charges sur congés à payer	2 525 €	1 994 €
438600	Organismes sociaux - charges à payer	2 073 €	2 569 €
448600	Etat - charges à payer	- €	- €
	Dettes fiscales et sociales	**12 502 €**	**10 534 €**

468600	Débit. Crédit. Divers - Charges à payer	- €	- €
	Autres dettes	**- €**	**- €**

Total des Charges à payer	**14 068 €**	**18 553 €**

••••••••••••••

Produits constatés d'avance	**- €**	**- €**

CERTIFIE CONFORME A L'ORIGINAL

AB CARAVANES
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : D910
37380 MONNAIE
502 682 651 RCS TOURS

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS

LE 31/12/2019

Monsieur ANTOINE BALLUE, associé unique et Président de la Société AB CARAVANES, a, conformément aux dispositions de l'article L 227-9 du Code de commerce, aux fins de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019, établi le présent rapport de gestion sur les opérations de l'exercice écoulé.

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

Réparations de caravanes, installations d'accessoires et tôleries, dépôt vente de caravanes achat et vente de caravane neufs et occasions

Aucun fait marquant durant l'exercice

L'évolution de la société est stable

EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE EVOLUTION PREVISIBLE DE LA SITUATION DE LA SOCIETE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Il est précisé qu'à court terme, la situation et les perspectives d'avenir de la Société sont les suivantes :

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
Le Président

EXPOSE SUR LES RESULTATS ECONOMIQUES ET FINANCIERS

Au titre de l'exercice clos le 31/12/2019 :

- Le chiffre d'affaires H.T. s'est élevé à 426 446,07 euros contre 425 106,76 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le total des produits d'exploitation s'élève à 426 448,94 euros contre 430 269 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 413 170,57 euros contre 401 354,37 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le résultat d'exploitation ressort à 13 278,37 euros contre 28 914,63 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des traitements et salaires s'élève à 112 556,74 euros contre 103 055,03 euros au titre de l'exercice précédent ;
- Le montant des charges sociales s'élève à 43 385,94 euros contre 38 058,73 euros au titre de l'exercice précédent ;

Il est précisé que la Société n'a supporté aucune dépense de travail intérimaire.

Compte tenu d'un résultat financier de -1,13 euros contre -18,33 euros au titre de l'exercice précédent, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 13 277,24 euros contre 28 896,3 euros pour l'exercice précédent ;

Compte tenu des éléments ci-dessus, de l'impôt sur les bénéfices de 2 247 euros, le résultat de l'exercice se solde par une perte de -257,81 euros contre un bénéfice de 25 182,3 euros au titre de l'exercice précédent ;

Au 31/12/2019, le total du bilan de la Société s'élevait à 176 074,41 euros contre 245 124,3 euros pour l'exercice précédent.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -257,81 euros de la manière suivante:

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : -257,81 euros.

Affectation

- Report à Nouveau débiteur, soit – 257,81 euros

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
Le Président

Répartition après affectation

- Cette affection aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 63 696,18 euros et celui des réserves à 60 346,92 euros,

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Notre société n'ayant pas de Commissaire aux comptes, vous entendrez la lecture du rapport spécial de votre président sur les conventions visées

Le Président
Monsieur ANTOINE BALLUE

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
Le Président

AB CARAVANES
Société par actions simplifiée
au capital de 500 euros
Siège social : D910
37380 MONNAIE
502 682 651 RCS TOURS

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 30/06/2020

Le Président, Monsieur ANTOINE BALLUE, demeurant LA CARTE 37380 MONNAIE,

a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

- Arrêté des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 ;
- Décisions à prendre pour la consultation de l'associé unique sur les comptes dudit exercice ;

EXAMEN DES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS

Le Président procède à l'examen des comptes de l'exercice social clos le 31/12/2019, de l'inventaire, du bilan, du compte de résultat.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 font apparaître une perte de -257,81 euros.

Le Président constate que les comptes annuels ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes d'établissement que les années précédentes.

Puis le Président procède à un examen détaillé des comptes de l'exercice clos le 31/12/2019 et les arrête définitivement, lesdits comptes faisant apparaître un chiffre d'affaires de 426 446,07 euros et une perte de -257,81 euros.

AFFECTATION DU RESULTAT

Le Président examine ensuite l'affectation du résultat et décide de proposer à l'associé unique d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à -257,81 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat déficitaire de l'exercice : -257,81 euros.

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
Le Président

Affectation

- Report à Nouveau débiteur, soit – 257,81 euros

Répartition après affectation

- Cette affection aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 63 696,18 euros et celui des réserves à 60 346,92 euros,

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Le Président déclare qu'au cours de l'exercice écoulé, une convention a donné lieu à la procédure prévue aux articles L 227-10 du Code de commerce.

Cette convention a pour objet :

CONSULTATION DE L'ASSOCIE UNIQUE

Le Président décide de consulter l'associé unique, conformément et dans les conditions prévues par les statuts de la société, sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2019 et quitus au Président ;
- Affectation des résultats de cet exercice ;
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce ; approbation de ces conventions ;
- Pouvoirs en vue des formalités ;

RESOLUTIONS

Le Président arrête ensuite le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'associé unique.

COMMUNICATION AUX ASSOCIES

Le Président prendra toutes mesures utiles en vue de permettre à l'associé unique d'exercer leur droit de communication des documents et renseignements relatifs à cette consultation dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
Le Président

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Le Président
Monsieur ANTOINE BALLUE

Pour copie certifiée
Conforme à l'original
Le Président